



Les sociétés anonymes, les sociétés par actions simplifiées, les sociétés en commandite par actions, les sociétés à responsabilité limitée, les sociétés à responsabilité limitée simplifiées et les sociétés européennes ne peuvent pas utiliser le présent formulaire, mais doivent obligatoirement déposer une déclaration pour l'impôt par voie électronique via [MyGuichet.lu](https://myguichet.lu)

Déclaration pour l'impôt sur le revenu et pour l'impôt commercial de l'année d'imposition 2019 et pour l'impôt sur la fortune au 1er janvier 2020

Informations générales

G0010	Désignation du contribuable	
G0020	Numéro de dossier	
G0050	Forme juridique	
G0030	Numéro du registre de commerce	
G0040	Le numéro du registre de commerce n'est pas disponible	<input type="checkbox"/>
G0045	Date du dépôt du bilan au Registre de commerce et des sociétés	

En cas de non-dépôt, veuillez joindre une copie du bilan en annexe

G0060	Société cotée en bourse	<input type="checkbox"/>
G0065	Congrégation ou association religieuse	<input type="checkbox"/>
G0070	Objet de l'entreprise	
G0080	Bureau d'imposition	
G0090	Déclaration rectificative	<input type="checkbox"/>

Autres informations

G0095	Ancienne dénomination et forme juridique (suite à un changement de forme juridique)	
G0100	Ancien numéro de dossier (suite à un changement de forme juridique)	
G0105	Autres informations	



n° de dossier																				
modèle 500																		année : 2019		

Devise

Euro

Impôts non déductibles comptabilisés sous produits

R1070	Impôt sur le revenu des collectivités	
R1080	Retenue d'impôt à la source sur les revenus de capitaux mobiliers	
R1090	Impôt sur la fortune	
R1100	Impôt commercial	
R1110	Autres impôts non déductibles	

Bénéfices étrangers ou autres revenus réalisées dans un Etat conventionné

R1120 1730	Résultat en bénéfice réalisé par un établissement stable situé dans un Etat avec lequel le Luxembourg a conclu une convention contre les doubles impositions (suivant détail en annexe)	
R1130	Autres produits exonérés au Luxembourg en vertu d'une convention contre les doubles impositions (suivant détail en annexe)	

Montants à exonérer ou à déduire en relation avec des droits de propriété intellectuelle

R1200	Exonération ou déduction partielle en vertu de l'article 50bis L.I.R.	
R1210	Exonération partielle en vertu de l'article 50ter L.I.R.	

Le cas échéant, veuillez joindre le modèle 750 "Droits de propriété intellectuelle visés à l'article 50bis L.I.R." et/ou le modèle 760 "Exonération partielle en vertu de l'article 50ter L.I.R."

R1250 7020		
R1250 7020		
R1250 7020		

Surcoûts d'emprunt encourus selon l'article 168bis L.I.R.

Le cas échéant, veuillez joindre le complément "Surcoûts d'emprunt encourus selon l'article 168bis L.I.R." et reporter le montant R7690 ci-dessus

R1300	Sous-total	
-------	------------	--



n° de dossier																				
modèle 500	année : 2019																			

Impôt commercial - Régime d'intégration fiscale

Devise

Euro

Total des pertes d'exploitation reportables afférentes à des exercices antérieurs à la date d'admission au groupe intégré

C0310	Au début de l'exercice	
C0320	Affectation de l'exercice	
C0330	A la fin de l'exercice	
C0340	Résultats fiscaux transférés depuis les sociétés intégrées	
C0350	Résultat fiscal transféré de la filiale vers la société mère intégrante ou la société filiale intégrante	
C0360	Total des libéralités à prendre en compte auprès de la société mère intégrante ou de la société filiale intégrante	

Impôt commercial - Pertes

Pertes d'exploitation reportables

C0410		



n° de dossier																				
modèle 500																		année : 2019		

Impôt sur la fortune - Fortune d'exploitation au 01/01/2020

(ne concerne pas les contribuables non résidents)

	Eléments de fortune imposables	Eléments de fortune exempts
Z0010	Immeuble(s) d'exploitation situé(s) au Luxembourg (à indiquer par leur valeur unitaire)	
Z0020	La valeur unitaire n'a pas été établie pour tous les éléments	<input type="checkbox"/>
Z0030	Immeuble(s) d'exploitation situé(s) à l'étranger (à indiquer par leur valeur estimée de réalisation)	
Z0050 0010	Total	
Z0070 0020	Droits d'exploitation	
Z0090 0030	Immobilisé	
Z0110	Réalizable et disponible	
Z0200 6910		
Z0200 6910		
Z0400 0070	- Exonération participation(s) (§ 60 BewG)	
Z0410 0075	- Exonération des droits de propriété intellectuelle (§ 60bis BewG)	
Z0420 0085	- Exonération des droits de propriété intellectuelle (§60ter BewG)	
Z0500	Fortune brute totale	

